

Compte rendu de la réunion inaugurale du CEVU rédigé par les élus  
**"Ensemble à Tours".**

**Tous les comptes-rendus du collectif, pour le CA, le CEVU et le CS, seront ensuite disponibles sur les sites <http://www.snesup-tours.fr/> et <http://www.ensemble-a-tours.fr/> que nous vous invitons à consulter régulièrement.**

**Vos élus vous représentent :**

**Vos élus "Ensemble à Tours" dans les trois conseils sont :**

**CA : Florence Alazard, Marc Desmet.**

**CEVU : Christine Fauvelle-Aymar, René Mokoukolo, Jocelyne Peigney, Sébastien Salvador, Jean-Claude Soret.**

**CS : Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart, Stéphane Servais, Valérie Vignaux.**

**Pensez à les informer et à les solliciter !**

**Le CEVU a lieu le jeudi 24 mai 2012 à 14 heures**

**1. Tour de table :** brève auto-présentation des présents. 37 membres élus (dont 14 enseignants, 14 étudiants) + invités (permanents : dir composantes, corresp. pédagogiques, resp. administratifs, cert. services) + extérieurs selon sujets.

**2. Rappel des prérogatives du CEVU** par Nadine Imbault, Vce pdte chargée des missions pédagogiques – moyens- dossiers en cours...)

- Instance consultative = fait des propositions au CA qui est l'instance de décision de l'Université.

- Pas de nouveau contrat d'établissement au cours de ce mandat, donc possibilité de se pencher davantage sur vie étudiante.

Les points clés du discours de N. Imbault :

- Evaluation des enseignements (objectifs, modalités, bilan et perspectives d'amélioration). Mise en place dans toutes les formations, fait partie des indicateurs demandés par le ministère. Groupe de travail dès la rentrée (membres CEVU + 1 membre CA + autres personnes concernées), afin de donner plus d'importance à la pédagogie au CA. Rythme des évaluations à revoir, ainsi que nature des questions. Nécessité d'un travail sur ces évaluations par les équipes pédagogiques.

- Orientation, insertion pro : s'appuient sur ancien SUIO (maintenant Maison de l'orientation et de l'insertion pro). Modules d'enseignement dès la rentrée en licence préparant à l'orientation et à l'insertion (en master à partir de l'année prochaine).

Développement de la capacité d'autonomie des étudiants, identification de leurs compétences : 1 séminaire de travail sur les compétences sera organisé début septembre

\* Activités culturelles, associatives et sportives: encouragement des activités en-dehors du cursus disciplinaire (Passeport Culturel Etudiant, Pack Sport, UE libre engagement étudiant). Nouvelle réflexion sur le statut de l'élus étudiant, l'engagement étudiant, création d'un poste de vce pdt étudiant chargé de la vie associative, FSDIE, groupe travail sur la restauration, sur les rythmes universitaires, sur l'accueil des nouveaux, forum des associations en octobre, le tutorat pédago et résidentiel, etc...

\* **Bibliothèque universitaire** (Service commun de documentation - SCD) :

- Mise en place d'ateliers de méthodologie de la documentation et de la recherche documentaire pour les étudiants de L1 et de L2.
- Renforcement entre BU et équipes pédagogiques en Master.

\* **Accueil des handicapés** :

- Mise en place d'une UE libre sur le handicap ; désignation de référents enseignant & BIATOSS (ou BIATSS) en complément du référent étudiant dans chaque composante.

Autres

- Promotion et accompagnement de l'expression de la liberté syndicale des étudiants
- Bilan des innovations pédago à l'adresse des publics spécifiques (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, handicapés, formation continue, étudiants en difficulté, ayant des facilités)
- Renforcement du rôle des équipes pédagogiques : rapports de jurys, bilans de l'insertion professionnelle, évaluation : outils à employer => formation des enseignants...

\* **Fonctionnement CEVU**:

- Réunion une fois par mois, le jeudi après-midi avec une alternance entre les différents sites (Tanneurs, Grandmont, Droit).
- Réunion de la « commission permanente » deux semaines avant la réunion du CEVU : élaboration de l'ordre du jour du prochain CEVU, choix de thèmes de réflexion, de la constitution de groupes de travail (comprenant membres CEVU + personnes invitées + 1 membre CA pour sujets + importants)... La première réunion se tiendra le 07 juin

- Le CEVU ne prend pas de décision, mais émet des avis au CA qui est 'instance décisionnaire. Toutefois, si le CA ne suit pas l'avis du CEVU sur un dossier, il ne devra émettre aucun vote avant que le dossier n'ait été à nouveau examiné par le CEVU.

- Organisation de séminaires pédagogiques : 1<sup>er</sup> séminaire sur bilan travail sur les référentiels des compétences

- Un compte rendu des réunions ne reprenant que le relevé des décisions du CEVU (et non les paroles de chacun) sera diffusé 2 à 3 jours après chaque réunion, via un message du président.

- un calendrier annuel des réunion du CEVU sera établi

\* René Mokoukolo (élu ET) soulève le problème posé par la réception trop tardive, voire en séance, des dossiers soumis à l'examen du CEVU. N. Imbault, vce présidente chargée du CEVU reconnaît les difficultés qui en découlent. Elle rappelle que le CEVU a déjà eu à déplorer cette situation. Elle indique que même si dans quelques circonstances exceptionnelles le CEVU peut accepter de discuter de documents reçus tardivement ou remis en séance, la règle est que les documents soient reçus à temps. Elle rappelle quelques règles avec lesquelles le CEVU ne devra plus transiger : examen uniquement de dossiers soumis à temps et préalablement approuvés par les UFR. L'examen de ceux qui ne respectent pas ce cadre sera renvoyé au CEVU suivant.

Examen de l'ordre du jour après vérification des présents et des procurations

**1. Approbation du compte rendu de la réunion du CEVU du 15 mars 2012** (adopté moins une abstention)

**2. Election du vice-président étudiant** après une auto-présentation exhaustive de chaque candidat:

- Maximilien Bullett (liste Assos ) : 20 - élu

- Julien Ouvrard (liste UNEF): 16

### **3.- Election de représentants aux différents conseils et commissions**

**3.1. Commission permanente** (auto-présentation : statut, recherche, pédagogie, responsabilités passées et/ou en cours, motivations)

Les élus « ET » se sont concertés pour présenter un maximum de binôme selon les corps et les filières. Cette stratégie a permis de placer deux élus dans la Commission permanente :

1 professeur SHS : Mme PEIGNEY (liste ET. Pas de vote puisque candidature unique) - élue

1 professeur SST : M. GUEIFFIER (19) - élu

1 professeur : M. J.-C. SORET (17) (liste ET)

1 Autre SHS : M. DESSAUX (11)

1 Autre SHS : MOKOUNKOLO (25) (liste ET) élu

1 Autre SST : Mme DALLET

1 BIATS : Mme MOTTEAU

1 étud. : M. VINAY (liste Asso)

1 étud. : M. OUVRARD (liste UNEF)

1 étud. : M. CLUZEL (liste MVT)

**3.2. Commissions FSDIE et Aide à l'inscription** (Aides aux projets associatifs étudiants, et aux étudiants en situation de précarité)

- FSDIE : destinée à financer associations étudiantes + étudiants en situation de précarité (aide à l'inscription).

Modification de la composition des commissions. Un texte amendé a été voté par le CA pour tenir compte de la plus grande présence des élus CEVU par rapports aux élus CA en commission FSDIE. Première réunion, le vendredi 1<sup>er</sup> juin, à 9h30.

Egalement des modifications de composition des commissions Aide aux projets et Aide à l'inscription (ajout dir CROUS + représentants mutuelle étudiante, moins d'élus étudiants). Les modifications apportées ont fait l'objet de la distribution d'un document papier.

**3.3. Commission Aide aux projets**

\* 2 élus CA :

\* 6 étudiants CEVU :

- M. THONG SITH

- A. LECOFFRE

- T. LEVILLAIN

- NGANDZIEN

- CLUZEL

- LOHER

**3.4. Commission Aide à l'inscription :**

\*2 étudiants :

- JAQUIER

- OUVRARD

\*2 Enseignants:

- DALLET-
- POIRIER

### **3.5. Conseil des RI :**

- L'élection des membres se fera au CEVU du 21 juin

-

### **3.6. Conseil culturel :**

- 2-3 réunions par an, 1 étudiant (M. PAYEN), 1 BIATS, 1 enseignant (O. MOTÉY)

### **3.7. Commission DTIC :**

- L'élection des membres se fera au CEVU du 21 juin

-

## **4.- Informations générales**

- Les EC membres du CEVU seront sollicités pour rapporter les dossiers de promotion des EC (conseil restreint, cf. prochain CEVU)

- L'école de kiné d'Orléans : passage de 60 à 75 places en 2012, à 90 places en 2013. Places réservées PACES : augmentation progressive de 48 à 73 places en 2013 + qq places réservées pour étudiants de licence biologie.

- Licence de biologie : 311 places en 2012 ; 600 en 2013.

\* UE d'ouverture : document de travail au format papier distribué.

- Sauf en L1 S1, disparition des « UE libres » au profit d' « UE d'ouverture » (3 ECTS, 20h CM coeff1).

- Il n'y en aura pas dans certains cursus pour cause de parcours renforcés ou de nombreux stages de terrain.

- **Semestre 3 et 5** : Moins d'UE d'ouverture qu'il y avait d'UE libres auparavant

Les UO devront privilégier des enseignements transversaux, comme par exemple dans le sport et la professionnalisation. Quelques cours en amphi viendront renforcer les connaissances générales.

**Semestres pairs (2, 4, 6)** : Les enseignements retrouveront l'esprit des UE libres, c'est-à-dire qu'elles s'adresseront à des publics non spécialistes.

- Des propositions devront être faites au SEVE qui transmettra à la commission que le CEVU mettra en place pour valider une liste applicable au titre de l'année 2012/2013. Si cette commission n'est pas mise en place, la Commission permanente s'en chargera elle-même (notamment pour le premier semestre de la rentrée 2012-2013).

**Calendrier : il y aura un calendrier commun** : Jeudi après-midi, lundi après 17h (ne pas placer de cours dans ces créneaux), samedi. Les cours doivent débuter et se terminer la même semaine.

Gestion administrative : idem que les UE libres.

UE d'ouverture thématiques : elles seront réservées à la sensibilisation aux métiers d'enseignant, du développement durable, etc.

- Intervention de J. Peigney concernant le statut de l'UE O de latin-grec, échanges n'ayant pas permis de comprendre si l'UE O était ou non découplée des enseignements disciplinaires. Le document papier distribué fait état de cours communs (donc disparition de fait de l'UE O latin-grec).

\* **UE de langues** :

- Mise en place d'un groupe spécifique de conversation

- Préparation à la mobilité
- Préparation ...informatique...
- Latin : cours débutants maintenus. Pas de création d'un nouveau groupe (point à préciser. Cf Jocelyne Peigney ).

## **5.- Pédagogie**

**Présentation du C2i (certificat informatique & internet) par Alexandre Cochard responsable du C2i pour l'université qui sera officiellement coordinateur à la rentrée 2012/2013 (présentation powerpoint disponible) :**

- Certificat informatique et internet, obligatoire depuis circulaire de 2002.
- Intégration de cet enseignement dans toutes les licences (L1 ou L1 et L2 (découpage possible sur 2 années) à partir de 2012/2013 :
- les référentiels changeront à la rentrée
- Rappel Ecole-collège-lycée niveau B2i. Licence : C2i niveau 1, Master : C2i niveau 2.
- Formation d'une 20<sup>e</sup> d'herues en présentiel (enseignements assurés soit par les composantes, soit par l'embauches de vacataires)
- possibilité d'auto-formation pour l'arrivée tardive dans un cursus.
- Il s'agit d'une certification et non pas d'un diplôme
- L'obtention du C2i niveau 1 est obligatoire à l'entrée de certaines formations (métiers enseignement).
- Le niveau 2 est spécialisé et préparé en M1/M2. Le niveau 2 ne serait assuré actuellement qu'en pharmacie. Les C2i niveau 2 sont spécifiques aux différents types de Master.
- \* 5 domaines, 20 compétences à acquérir :
- Niveau1 : travailler dans un environnement numérique évolutif.
- Niveau2 : être responsable (actuellement assuré en pharmacie).
- Niveau 3 : produire, traiter exploiter et diffuser des documents numériques (obtenir un dossier de compétences).
- Niveau4 : organiser une recherche.
- Niveau5 : travailler en réseau, communiquer & collaborer
- \* Au niveau européen : fixation de 8 compétences clés à obtenir.
- \* Rentrée 2012 :2013 :
- démarrage en L1/L2
- Evaluation : Dossier de compétences & QCM de formation
- \* Etudiant : CC
- \* Candidat libre : 1 soutenance orale
- Partie pratique : dossier à réaliser à partir d'exercices
- Partie théorique : QCM
- \* Etudiants en autoformation : travaux numériques (soutenance d'un dossier)
- Partie théorique : QCM en fin de semestre
- => inscription, test de positionnement auto-formation
- QCM : 12 questions par domaine (60 au total) à valider en 30 minutes
- Seuil de validation : 50% (pratique et théorique)
- Acquis conservés définitivement
- Avantage : atout dans la recherche d'un stage ou d'un emploi (parfois exigé)
- \* Les étudiants qui arrivent en Master sans avoir le niveau1 peuvent passer par l'auto-formation
- Cette disposition est déjà prévue dans certaines maquettes.

Une discussion a lieu concernant les médecins, la pharmacie et l'IUT :

- Les IUT : ils sont concernés. Les discussions sont en cours et avancent lentement (niveau 1)
  - En pharmacie : il est devenu obligatoire. Mais cette année, les résultats sont catastrophiques en première année.
  - Possibilité de l'obtenir (tout ou partie) via la validation d'acquis, sous la forme d'une soutenance de dossier.
  - En médecine DPRB : existe déjà), mais le dispositif n'est manifestement pas être connu de tous.
- Conclusion des échanges: Il n'est pas exclu que cette certification devienne un préalable à l'entrée dans des formations de Master. D'où l'importance de s'y engager en y allant progressivement. Pour un complément d'informations et quelques supports de démonstration, aller sur l'ENT. (Cf. nouveaux référentiels en septembre).

## **Demande de modification de DU et DIU**

Rappels du statut des DU :

- diplômes d'université et non pas nationaux
- à vocation plutôt professionnelle
- sont des DIU quand ils impliquent plus d'une université
- financement hors dotation globale d'université (budget autonome et doivent s'auto équilibrer)
- Tarifs différents pour formation initiale et formation continue.

UFR Médecine

**\* Transformation du DU Education pour la Santé/Education thérapeutique en DIU pour la rentrée 2012 (en partenariat avec l'université de Poitiers)**

=> acceptée sous réserve que son porteur précise et argumente le niveau de sortie.

**UFR Lettres et Langues**

**- Master franco-allemand concernant la mise en place d'un double diplôme**

Point non traité : formation non ouverte cette année, faute d'étudiants. Les collègues concernés travaillent sur un nouveau projet avec leurs homologues de Bochum... A revoir au prochain CEVU.

**Masters Philo et sciences de l'éducation** : Un premier projet avait été retoqué par DGESIP.

Un projet alternatif commun a donc été déposé autour des « sciences humaines et épistémologie de l'action centrées sur la formation ». Ce projet a été accepté dans ses grandes lignes par le CEVU, le CA et le ministère avec un argumentaire bâti autour d'un enseignement à distance, de débouchés professionnels, de passerelles avec d'autres masters, etc.

\* René Mokoukolo (élu ET) pose la question de l'ancrage recherche et du potentiel d'étudiants susceptibles de faire vivre le projet : Le Dr de l'UFR ASH, B. Buron, répond que sur le plan pédagogique le potentiel d'étudiant existe, que l'équipe de recherche est en cours de constitution, qu'une charte sera finalisée à la rentrée, et que le volume horaire de la maquette (ECTS) ainsi que les modalités d'évaluation sont en cours de finalisation.

**UFR Sciences**

**Master Hydrosystèmes et Bassins Versants : diagnostic et risque environnemental**

Modifications de maquette validées après vote favorable du conseil de l'UFR.

**Master Ecologie Comportementale, évolution et diversité**

Modifications validées

Rappel de N. Imbault : toutes les modifications de maquettes doivent passer par la composante et être validées par le conseil de l'UFR pour que cela puisse être examiné en CEVU.

Tous échanges doivent être transmis à CEVU@univ-tours.fr.

### **Vie de l'Etudiant**

#### **\* Bilan des commissions d'aide à l'inscription du service de formation continue 2011/2012**

- exonération de frais de formation (60 % de participation) et non pas d'inscription
- doublement des demandes cette année
- de nombreux dossiers émanent de stagiaires de M2
- 31 dossiers examinés favorablement
- Montant total des aides accordées : 19000 euros

### **Conventions**

#### UFR Médecine

**\* Convention relative à l'admission à l'Institut Régional de Formation de Techniciens de Laboratoire médical du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours pour 2011/2012** (acceptée). Il s'agit d'une ouverture supplémentaire pour les étudiants ayant échoué en première année de médecine (PACES).

#### Relations Internationales

##### *UFR Sciences et Techniques*

**\* Renouvellement de la convention de délocalisation du Master de Mathématiques appliqués à Ho Chi Minh Ville (Vietnam) et en collaboration avec l'Université d'Orléans-**  
- Accord cadre de coopération, avenant à la convention de délocalisation et avenant pour les stages (acceptée)

Rappel sur la notion de Master délocalisé : permet aux étudiants dans un pays étranger de passer un diplôme de l'U. Tours.

#### UFR Droit, Economie et Sciences Sociales

**\* Renouvellement de la convention de délocalisation du M2 Juriste Européen à Lodz (Pologne)** (acceptée)

#### UFR Médecine

**\* Convention de coopération formation recherche avec l'Université Saint Joseph à Beyrouth (Liban)** (acceptée)

#### UFR Lettres et Langues

**\* Convention de coopération du double diplôme de Master franco-allemand avec l'Université de la Rhur de Bochum (Allemagne)** (acceptée)

**\* Convention d'échange d'étudiants avec l'Université de Tunja (Colombie) :**

- c'est l'aboutissement de négociations engagées avec l'UFR de LEA depuis 2009.
- université d'environ 5000 étudiants.
- modification demandée : ramener la note exigée des étudiants tourangeaux de 14/20 à 12/20. (acceptée)

**\* Convention d'échange d'étudiants avec l'Université de SungKkyunKwan (Corée du Sud)**

**(acceptée)**

**\* Convention d'échange d'étudiants avec l'Université du Kwazulu Natal (Afrique du Sud)  
(acceptée)**

SUFCO

**\* Convention de partenariat pédagogique portant sur la licence professionnelle Assurance  
Banque Finance parcours « Conseiller clientèle expert » (acceptée)**

UFR Sciences pharmaceutiques

**\* Convention de formation avec l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire  
(ESS37) (acceptée)**